

**M. Hansell:** Je ne dirai que quelques mots au sujet du rapport de la commission royale d'enquête sur les transports et je me limiterai à ce qui m'intéresse. Je n'ai pas lu le rapport avec un soin méticuleux, mais je l'ai parcouru assez complètement afin de voir s'il n'y était pas question de subventions aux chemins de fer à l'égard du charbon. J'ai cherché en vain. La seule mention que je trouve est à la page 85, où le rapport nous donne un renseignement que nous possédons déjà. Le voici:

Les tarifs à l'égard du charbon ont été établis en 1925 à la suite d'une entente avec le gouvernement fédéral. Ils ont été réduits à \$8 la tonne en 1934 par mesure d'urgence, pour remédier au chômage en Alberta. Actuellement, le tarif est de \$8,40. Sur ce montant, l'expéditeur paie \$5,90 et l'État, \$2,50. Le tarif normal de Drumheller à Toronto est de \$13,10.

C'est toute la consolation que m'a procuré le rapport lorsque je l'ai feuilleté pour y découvrir ce que l'avenir nous réserve en fait de subventions à l'égard de la houille. Je sais que le versement effectif de subventions à l'égard de la houille relève du ministre des Mines et Relevés techniques; toutefois, comme les sociétés ferroviaires touchent des subventions à l'égard du transport de la houille, j'avais espéré qu'il en serait question dans le rapport. Le sujet m'intéresse particulièrement en raison de la menace actuelle d'une majoration du tarif-marchandises et de la suppression des subventions. Si la chose se produit, je crois que l'industrie houillère de l'Ouest canadien aura vécu, ses jours seront comptés. Je suis heureux que le ministre des Mines et Relevés techniques soit à son siège. Représentant l'Alberta, il saura, je l'espère, envisager ses responsabilités avec assez de sérieux pour tenter de maintenir sur un bon pied l'industrie houillère du Canada. Elle ne saurait se maintenir si le tarif du transport est majoré ou si l'on supprime les subventions à l'égard de la houille. C'est ce que je lui signale pour le moment. Je reviendrai peut-être sur le sujet lorsque la Chambre sera saisie des crédits de son ministère.

Il y a une autre question que je voudrais porter à l'attention du ministre, en dehors du rapport de la commission d'enquête sur les transports. Il arrive à certains moments que la pénurie de wagons nuise gravement à l'industrie houillère des provinces de l'Ouest. Le ministre, j'en suis sûr, est au courant de la situation; c'est une question qu'il n'est peut-être pas facile de résoudre. C'est un grave problème, néanmoins. Dès que les wagons manquent, les mines de charbon cessent de fonctionner, ce qui entraîne le chômage de plusieurs milliers de mineurs pendant plusieurs jours. C'est une situation

[L'hon. M. Chevrier.]

regrettable; elle s'est souvent répétée, ces dernières années, au détriment de l'industrie houillère. En premier lieu, les mineurs de charbon chôment trois ou quatre jours par semaine, même si, évidemment, ce n'est pas chaque semaine. En second lieu, même si les mines ne fonctionnent pas, n'extraient pas de charbon, elles demeurent ouvertes. Les installations d'énergie doivent continuer de fonctionner; plusieurs employés,—ingénieurs et autres,—doivent rester à leur poste, ce qui ajoute au fardeau des sociétés d'extraction houillère. Tout cela à cause de la pénurie de wagons. Je voudrais bien que le ministre formule des observations à cet égard. Cet état de choses est grave, et je ne voudrais pas être obligé de lui télégraphier, téléphoner ou écrire quand il se produit. Il me faudrait le faire chaque semaine ou à toutes les deux semaines, et ce n'est pas mon affaire de m'occuper de cela. Je souligne la gravité de la situation, et je prie le ministre de prendre des mesures pour y remédier.

On comprendra que l'intérêt que je porte à ma circonscription a surtout pour objet le Pas du Nid-de-Corbeau. Le Pacifique-Canadien passe par ce col; mais le ministre des Transports, si son titre veut dire quelque chose, doit néanmoins faire servir son influence à l'égard de tous les problèmes de transport. Il est une autre question moins importante que je voudrais aborder, même si elle ne touche pas directement ma circonscription et même si je ne dois pas l'invoquer. Dernièrement, il m'a été donné de faire un voyage ou deux sur la ligne du National-Canadien, entre Edmonton et Ottawa. Le mauvais état des terre-pleins du réseau national dans cette région m'a fort étonné. Je sais qu'il en coûte beaucoup pour les renforcer ou les réparer. Je ne sais pas si le ministre a voyagé sur cette ligne. J'ai l'habitude de choisir l'autre réseau parce qu'il est plus commode.

**L'hon. M. Chevrier:** Je passe par là tous les ans.

**M. Hansell:** Je suis heureux de constater que le ministre a survécu à ces voyages. Quand j'ai voyagé par cette route, ma seule consolation était d'avoir acheté une police d'assurance de trois jours, à raison de 25c. par jour. C'était une bien piètre consolation car ils n'auraient versé que \$5,000 à mes héritiers. J'étais convaincu que le train allait dérailler à tout instant. Comme le ministre est passé par là, il sait sûrement ce qui en est. Il a dû prendre un repas à bord du train. J'ignore s'il boit; il boit sûrement quelque chose. Je défie le ministre d'essayer de boire un verre d'eau gazeuse dans le wagon de luxe, entre Edmonton et Ottawa, sans en